

Plateforme culturelle de l'ERD

Josée Néron mettra sur pied une table de concertation pour les festivals

SAGUENAY, le 26 octobre 2017 – La chef de l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) et candidate à la mairie de Saguenay, Josée Néron a présenté ses engagements pour la culture. L'ERD mettra sur pied une table de concertation des festivals afin d'installer un esprit de collaboration et d'éviter la concurrence entre les différents événements, bonifiera la diversité de l'offre de spectacles, soutiendra les artistes locaux pour leur permettre de rayonner à partir de Saguenay, agira en tant que médiateur culturel et établira un plan directeur pour préserver et mettre en valeur notre patrimoine.

Une table de concertation pour les festivals

Sous une administration de l'ERD, la Ville mettra sur pied une table de concertation qui réunira les organisateurs d'événements et Diffusion Saguenay afin de favoriser la réussite et de maximiser le potentiel de chacun de ces événements. « Ce qu'on remarque et ce qu'on entend dans le milieu, c'est qu'il y a concurrence entre certains événements qui se tiennent en même temps sur le territoire. Ce qu'on veut mettre sur pied, c'est une table de discussions où on va inviter Diffusion Saguenay à s'asseoir avec les organisateurs de tous les festivals sur le territoire de Saguenay. On veut que ces gens se parlent afin que tout le monde trouve son propre créneau, sans se faire concurrence. Et je suis certaine que par la bande, ça va entraîner plusieurs collaborations intéressantes entre les organisations, que ce soit du prêt de matériel ou autres », a déclaré Josée Néron.

Une offre de spectacles diversifiée

La politique culturelle de l'ERD privilégiera une offre culturelle diversifiée, qui favorise la créativité, la découverte, et qui répond à tous les goûts. C'est le mandat que recevra Diffusion Saguenay, qui ne sera plus contrôlé par Promotion Saguenay. Rappelons qu'avant la création de Diffusion Saguenay, 200 000\$ étaient versés annuellement à deux diffuseurs privés. Aujourd'hui, l'organisme paramunicipal reçoit près de 2 millions \$ par année.

Un milieu de vie propice à la création

L'ERD veut aider les artistes et artisans professionnels de Saguenay à vivre de leur art tout en demeurant dans la région. Pour ce faire, le conseil municipal indexera le financement de la Ville au Conseil des arts, remettra sur pied le programme d'appariement pour financer le fonds des arts et adoptera une politique municipale d'intégration des arts qui favorise les artistes locaux. « Je considère les artistes comme des entrepreneurs. Selon le site internet de Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'activité économique culturelle de la région représentait 211,6 millions \$ en 2012. On vit dans un terreau fertile pour le milieu artistique et c'est un

Je suis le changement

Communiqué de presse
Pour publication immédiate

créneau économique qu'il faut exploiter. Je veux que nos artistes restent ici, créent ici, et qu'ils puissent rayonner partout dans le monde à partir de chez nous », affirme la candidate à la mairie.

Une Ville qui agit en tant que médiateur culturel

Josée Néron souhaite que la Ville soit un carrefour qui permet aux artistes de rencontrer leur public, et de trouver des occasions de collaboration. En premier lieu, la diffusion et la promotion des activités culturelles seront améliorées, afin de s'assurer que les gens intéressés par l'événement reçoivent l'information. Une ressource culturelle virtuelle sera créée pour permettre aux artistes de donner une deuxième vie à leur matériel, et des liens seront établis entre la Ville, le département des arts et les cégeps dans le but de favoriser une synergie dans le milieu.

Un patrimoine à léguer aux générations futures

Josée Néron se désolé de l'état du patrimoine à Saguenay. « On a vu des bâtiments patrimoniaux être détruits comme les églises Fatima ou St-Joachim, par pure négligence. Plusieurs autres bâtisses historiques sont dans un état inquiétant. Je pense par exemple au presbytère St-Alexis, à la Maison Price, à l'hôtel de ville de Kénogami. C'est de la responsabilité de la Ville d'agir dans le dossier », selon madame Néron.

Sous une administration de l'ERD, un plan directeur du patrimoine bâti sera adopté. Ce plan comprendra un inventaire, une évaluation et une priorisation des bâtiments à conserver et à protéger. « La Ville possède elle-même un parc immobilier important, mais une grande partie des bâtiments qui ont une valeur patrimoniale appartiennent au clergé ou à des intérêts privés. Il faut parler avec ces gens-là afin de connaître leurs intentions et déterminer quels édifices on choisit de sauver et de quelle façon la Ville peut intervenir. Une chose est sûre, c'est que nous allons favoriser l'utilisation des bâtiments patrimoniaux pour de nouveaux usages plutôt que de construire du neuf. On veut transmettre un héritage à nos enfants et éviter de reconstruire la Ville à chaque générations », termine la chef de l'ERD.